



S3 de Lyon

**Bulletin Académique du syndicat National
des Enseignements de Second degré**

AIN LOIRE RHONE



**Supplément
au Bulletin 223
Juillet-Aout-Septembre 2020**



Lyon 08 CC

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

LYCEE - BAC 2021

Fausse avancées, vraies inégalités

Les mobilisations ont contraint le ministre de reculer en autorisant les effectifs réduits en lycée. Obtenir un vrai renforcement du protocole était essentiel pour éviter la fermeture des établissements – devenus foyers d'infection – et maintenir le lien présentiel avec les élèves.

Cependant, les progressions pédagogiques sont affectées : les temps de cours sont réduits (de façon inégalitaire : 50 % des lycées de l'académie sont dédoublés) et les apprentissages sont perturbés par les répercussions d'une année 2019-20 chaotique et les absences liées au virus.

Sous la pression des organisations syndicales (notamment au comité de suivi du 4/11), le Ministère s'est donc résolu à des annonces sur le BAC 2021 : passage au contrôle continu des EC et aménagements de sujets pour les épreuves de spécialités. Certes, l'étau se desserre concernant les épreuves communes, mais c'est leur report en juin que nous demandions : le renforcement de la part du contrôle continu n'est pas une solution, il creuse au contraire les inégalités entre établissements.

Comme l'indique le BO du 12 novembre, J.-M. Blanquer persiste en fait à faire de 2020 une année « normale » : maintient des épreuves de spécialités en mars, aucun allègement des programmes, aucun aménagement de l'EAF ou de l'épreuve de philosophie, et un Grand Oral inquiétant.

Finalement, nous voilà entre le marteau et l'enclume : quand nos lycées ne sont pas dans le déni du virus, les attentes du programme et/ou de l'examen sont telles que nous nous résignerions presque à un enseignement hybride cumulant présentiel et distanciel.

Résistons, la période ne doit pas être prétexte à la mise en place d'un projet éducatif délétère pour le lycée ! Mettons au contraire en évidence les difficultés du lycée Blanquer dans le contexte pandémique et obtenons une véritable prise en compte des conséquences de la crise sanitaire sur les examens !

Rindala YOUNES, secteur lycée, SNES Lyon

Sommaire

- P.2 **Nouvelle mouture du Bac 2021 : des contraintes inconciliable**
- P.3 **Pendant ce temps le lycée se transforme**
- P.4 **Agissons avec le SNES-FSU !**



SNES Lyon
16 rue d'Aguesseau
69007 LYON
Tel : 04 78 58 03 33 Courriel : s3lyo@snes.edu

Site Internet : lyon.snes.edu



facebook.com/SnesLyon



twitter.com/SnesLyon

Des E3C au contrôle continu en passant par les EC, la magie du virus :

« Je souhaite simplifier le bac. Quatre matières seront passées en contrôle terminal, les autres seront validées en contrôle continu » déclarait le candidat Macron en 2017. A la faveur de la Covid, il y est arrivé. Les E3C, transformées d'abord en EC ont été réduites en contrôle continu au moins pour la session 2021.

Transformer les E3C en EC n'était pas pour J.-M. Blanquer renoncer. C'était au contraire s'affranchir des critiques puisque les EC renforcent encore le caractère local des conditions de passation. Annoncer que les EC deviennent du contrôle continu n'est pas une concession faite à la situation sanitaire, c'est un tour de passe-passe mettant en œuvre le programme présidentiel.

Or, si les E3C ont été contestées dans notre académie et ailleurs, c'est parce qu'elles mettaient à mal l'équité de traitement des élèves et conduisaient à l'éclatement du cadre national du bac par le renvoi au local de l'organisation et du choix des sujets.

Un calendrier des spécialités intenable :

Quelle préparation pour nos lycéens ?	Rupture d'égalité le jour de l'examen :	Des délais de correction peau de chagrin :
<p>Les épreuves de spécialités sont maintenues les 15, 16 et 17 mars, l'évaluation des compétences expérimentales de physique-chimie et de SVT le 23 au 26 mars. Pourtant, les cours ayant été amputés, il est intenable de boucler d'ici février les programmes même dans leur version « limitative ».</p> <p>Par ailleurs, la préparation est inégalitaire : au détriment des conditions sanitaires, l'absence de cadrage permet à des établissements souvent favorisés de ne pas fonctionner en effectifs réduits. Or, les épreuves de spécialité, comptabilisées dans Parcoursup, seront déterminantes pour l'orientation</p>	<p>Le « libre choix » des spécialités risquait de mobiliser sur une grande période les centres d'examen. Qu'à cela ne tienne, il y aura 2 sujets pour chaque spécialité, laissant ainsi la possibilité de passer le premier jour ou le second selon le « parcours » choisi. Les candidats seront donc aléatoirement partagés entre des sujets différents. Comment expliquerons-nous aux familles la rupture d'égalité pour les élèves d'un même groupe ?</p>	<p>Aucune décharge de cours ne sera proposée aux correcteurs. Or la remontée des notes dans Parcoursup est fixée au vendredi 9 avril. Une gageure, donc.</p> <p>« Aucun cours de terminale n'aura lieu les 15, 16 et 17 mars » c'est la seule concession que nous fait le BO du 12 novembre. Même, les « cours d'enseignement de spécialité en classe terminale reprendront le lundi 22 mars ». Il n'est pas prévu non plus de dispenses de cours pour les autres niveaux: « les établissements organiseront des activités adaptées selon les disponibilités en locaux et encadrement pour les élèves des classes de seconde et de première ».</p> <p>Les correcteurs devront donc jongler entre les copies, dont la correction sera dématérialisée, les commissions d'entente, d'harmonisation... et les cours.</p>

Des aménagements pour la Philosophie et l'EAF ?

Il est essentiel que soient annoncées des aménagements pour la philosophie et l'EAF prévues le 17 juin matin et après-midi. Il faudrait, par exemple, davantage de sujets par épreuve puisque le programme n'aura pu être vu intégralement.

Le grand oral : une farce dangereuse.

(B.O. spécial n°2 du 13-2-20)

Prévue du 21 juin au 2 juillet, elle est en 3 temps : 5mn de présentation d'une question, 10 min d'échange et 5mn sur le projet d'orientation. Calquée sur les oraux des grandes écoles, cette épreuve serait l'outil magique. Elle pose pourtant problème : impossible de la préparer sérieusement cette année mais surtout les principes sur lesquels elle repose interrogent. Le grand oral censé s'appuyer sur les spécialités évaluée en effet bien autre chose. Peu importe le fond, tout est dans la manière. Une épreuve, au final, qui renforce les discriminations sociales et genrées.



Creusement des inégalités et diversité en trompe l'oeil :

Une diversification des parcours serait bien à l'oeuvre grâce au lycée Blanquer. Il convient de nuancer : alors qu'avant 12 parcours étaient possibles, aujourd'hui 80 % des élèves se répartissent dans les 15 plus fréquentes combinaisons de spécialités. Ainsi, la diversification reste à la marge. On se féliciterait aussi d'un rééquilibrage vers les humanités. En effet, 40 % des lycéens abandonneraient complètement les mathématiques en Terminale. Encore faudrait-il analyser qui et pourquoi. Il semblerait en fait que les maths s'embourgeoisent et se masculinisent encore. La difficulté des programmes n'y serait pas pour rien. Au final, Parcoursup nous révélera la vérité des prix.

C'est quand on considère les équilibres de genre et d'origine sociale que la réforme du lycée se révèle dévastatrice. Le ministère reconnaît d'ailleurs que les inégalités filles/garçons se sont creusées. Effectivement les spécialités HLP, LLCE et SES sont plus féminines tandis que maths, NSI et physique-chimie sont plus masculines. De même les élèves favorisés se dirigent plus vers les maths et la physique quand les plus défavorisés choisissent les SVT, l'histoire-géo et les spécialités artistiques. Finalement, de nouvelles hiérarchies se dessinent moins évidentes mais plus insidieuses.

Semestrialisation : les vieilles recettes :

Prévue au rapport Mathiot, avec annualisation des services, la semestrialisation de l'évaluation refait surface dans l'académie. L'argumentaire est rodé : assurer un meilleur suivi, éviter la course aux notes, limiter le nombre de réunion, redonner du sens aux conseils de classe ...

Pourtant, le nombre de réunions explose : se mettent en place en effet des bulletins de mi-période voire des « conseils de mi-semestre ». Seuls les chefs d'établissements s'autorisent à ne pas siéger aux réunions qu'ils convoquent.

Limiter la « course aux notes » est également un vœu pieux : les organisations mises en place (réunions parents-professeurs, bulletin et conseil de mi-semestre) contraignent à produire plus de notes encore.

Concernant les conseils de classe, c'est la disparition du groupe classe liée à la réforme du lycée qui les a dénaturés. Regrouper (en théorie) une cinquantaine de collègues a en effet peu d'intérêt. Certains chefs d'établissement semblent aussi vouloir faire « évoluer » le rôle des professeur principaux (hors de tout cadre réglementaire) en les remplaçant par des tuteurs suivant une cohorte d'élèves. Le rôle du PP reste pourtant indispensable. Face à l'augmentation de la charge de travail exigeons le doublement de l'ISOE et le recrutement de PsyEn.

Pas de réponse à l'impératif de valorisation de la voie technologique :

Le SNES -FSU a fait au Ministère 23 propositions pour une voie technologique de qualité, s'articulant autour de 3 axes :

- Rendre la voie technologique plus attractive.
- Maintenir les spécificités des enseignements technologiques et une démarche pédagogique associée
- Favoriser une poursuite d'études variée, de qualité et pertinente avec l'insertion professionnelle

Ces propositions n'ont pas été entendues dans les conclusions du Groupe de travail ministériel qui avait pourtant comme objectif la valorisation de la voie technologique. Introduire un enseignement technologique obligatoire en seconde s'est par exemple heurté aux arguments des coûts et de l'alourdissement de l'horaire élève. De même, l'exigence de la baisse des effectifs, notamment en STMG, n'a pas entraîné de réponse précise. Enfin pour ce qui est d'adosser clairement le projet technologique au grand oral, le ministère a rappelé que le GO visait plutôt à évaluer «des capacités langagières»...

Analyse complète ici : <https://nuage.snes.edu/index.php/s/B3RqngkG3nDwqKq?path=%2FDocs%20secteur%20techno#pdfviewer>



Les revendications immédiates du SNES-FSU

- **Report en juin des épreuves de spécialités**

Il est inconcevable qu'un tiers du bac (coefficient 32) se joue en mars alors que l'organisation à géométrie variable des lycées ne permet pas d'envisager une préparation acceptable et juste ;

- **Allègements des programmes dans toutes les matières**

Les ruptures d'apprentissage liées à la crise sanitaire doivent être prises en compte.

Une attention particulière doit être accordée à la philosophie et au français puisque le Ministère n'a pas hésité à alourdir le programme de Première ;

- **Annulation de l'épreuve du Grand oral**

Cette épreuve ne peut être préparée sérieusement : ses attendus et ses modalités restent trop flous ;



Le Snes, pour agir ensemble

Nos outils

- **Des modèles de courrier pour interpeller les IG et IPR**

- Lettres : <https://www.snes.edu/wp-content/uploads/courrier-EAF-bac-2021-1.odt>
- Histoire-Géographie : <https://www.snes.edu/wp-content/uploads/Courrier-HG.odt>
- SES : <https://www.snes.edu/wp-content/uploads/courrier-ses.odt>
- Philosophie : <https://www.snes.edu/wp-content/uploads/Courrier-philodt>
- Autres disciplines ici : <https://www.snes.edu/article/bac-dnb-amenagements-indispensables>

- **Une pétition (associations de professeurs spécialistes et organisations syndicales)**

<https://www.snes.edu/article/petition-bac-2021-des-amenagements-indispensables>

Ecrite conjointement avec des associations disciplinaires et d'autres organisations syndicales (CGT Educ'action, Snalc, Sud Education, UNL, FIDL, MNL), cette pétition vise à demander dans l'immédiat le report à juin des épreuves de spécialité, la suppression de l'épreuve du Grand oral, un aménagement de toutes les épreuves du baccalauréat, et une limitation des contenus des programmes attendus pour les épreuves. A moyen terme il s'agit d'obtenir une remise à plat de la réforme du Baccalauréat.



Stage lycée du 14 janvier : les réformes à l'épreuve de la réalité

Participez au stage académique sur les réformes du BAC et du lycée !

- **Pour s'inscrire :**

<https://adherent.snes.edu/Public/indexStages.php?Aca=17>

Ce sera l'occasion de faire le point et d'analyser à court terme – pour cette session 2021 particulièrement – mais aussi à moyen terme, les conséquences de la mise en œuvre des réformes du lycée et du bac. Nous réfléchirons aussi collectivement aux perspectives que nous avons.

- **N'oubliez pas de faire une demande d'autorisation d'absence avant le 14 décembre, modèle ici :**

<https://lyon.snes.edu/spip.php?article161>

